



**PROGRAMME D'HYDRAULIQUE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT ET DE L'UNION ECONOMIQUE
ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE EN MILIEU RURAL EN GUINEE-BISSAU**

SOLlicitation Publique de Manifestations D'INTERET

**SÉLECTION DE CONSULTANTS EN VUE DE LA REALISATION DE LA MISSION
D'ETUDES, DE SURVEILLANCE ET DU CONTROLE DES TRAVAUX**

1. La République de Guinée-Bissau, dans le cadre du Programme d'Hydraulique et d'Assainissement BID-UEMOA en milieu rural, a obtenu un financement de l'UEMOA et a décidé de mettre à la disposition des populations, des ouvrages d'hydraulique pour l'alimentation en potable et des ouvrages d'assainissement.
2. En vue de réaliser ces aménagements dans un délai raisonnable, il a donc été convenu de recourir aux services d'un Maître d'Ouvrage Délégué et l'Agência Guineense de Execução de Obras de Interesse Público e Promoção de Emprego (AGEOPPE) a été désigné, à cet effet.
3. Aux fins de la mise en œuvre de ce programme, l'AGEOPPE (Maître d'Ouvrage Délégué) se propose d'utiliser les services de consultants pour la réalisation des études techniques, l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres et la surveillance et le contrôle des travaux.
4. Il est prévu dans le cadre du projet, la réalisation de 200 forages équipés de pompes à motricité humaine, de 21 mini adductions d'eau solaire, de 02 adductions d'eau multi village et de 100 latrines publiques.
5. Les services du ou des Consultants comprennent les études techniques, socio-économiques et environnementale, la rédaction des dossiers d'appels d'offres et la supervision et le contrôle des travaux. Le ou les Consultants assurera ces prestations et sera entièrement responsable vis à vis de l'Agence de la bonne exécution des travaux.
6. Les prestations sont en une seule mission mais répartie en deux (02) phases.
7. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

8. Les Candidats doivent fournir:

- ◆ La preuve de leur domiciliation dans un pays membre de l'UEMOA ;
- ◆ La Capacité administrative et financière ;
- ◆ La Capacité technique et de gestion de la firme en matière d'études et contrôle des travaux d'une manière générale ;
- ◆ Les Expériences spécifiques dans le domaine pendant les dix dernières années ;
- ◆ Toutes autres informations jugées pertinentes.

9. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 20 pages environs. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

10. Il est également demandé au consultant de fournir les pièces administratives en cours de validité, prouvant que le candidat est en règle vis-à-vis de la fiscalité, des lois et cotisations sociales ou que le consultant n'est pas en faillite ou en liquidation ou en poursuites judiciaires.

11. Une liste d'au plus six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « *de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût)* ».

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous ;

AGEOPPE

Palácio do Governo - Av. Combatentes de Liberdade da Pátria

CP N°: 754 - Bissau, Guiné-Bissau

E-mail : jerbatista@hotmail.com / dofego_2000@yahooo.com.br

aux heures suivantes de **08 heures à 14 heures 30 minutes TU.**

13. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après :

AGEOPPE

Palácio do Governo - Av. Combatentes de Liberdade da Pátria

CP N°: 754 - Bissau, Guiné-Bissau

plus tard le 22 Décembre 2016 à 12 heures TU.

Domingos Fernandes Gomes
Administrateur Délégué